



Afrique Actualité juridique

[View PDF](#) | [Related Publications](#)

Edito



« En avant, calme et droit »

Les lecteurs de François Nourrissier se rappelleront peut-être du principe du Général Alexis l'Hotte devenu, depuis la fin du 19^{ème} siècle la doctrine du Cadre Noir de Saumur : « En avant, calme et droit ».

Nos lecteurs cavaliers, que j'espère nombreux, auront reconnu un principe dont l'irrespect mène le plus souvent à une sanction trébuchante. Le principe vaut également pour tous ceux qui accompagnent le développement de projets sur le continent africain :

« **En avant** » : ni les financements ni les besoins ne manquent. Font surtout défaut les chefs de projets compétents et dynamiques, une gouvernance efficace, une exigence permanente de bon sens et une obstination dans la réalisation de l'objectif. Aujourd'hui comme toujours, les raisons ne manquent pas de souligner les difficultés ou les dangers présentés par telle ou telle partie du continent africain : enjeu sécuritaire permanent mais changeant, enjeu démocratique, sanitaire, démographique. Mais un nouveau leadership se fait jour en Afrique : moins dogmatique, plus opérationnel, il vise à la réalisation de projets.

« **Calme** » : il y a quelques années certains clamaient un peu trop fort voir dans le continent africain la nouvelle frontière des investissements internationaux. Depuis les mêmes vouent aux gémonies un continent entier en procédant souvent par amalgames. Ceux qui s'évertuent à travailler en constance sur le terrain voient les remarquables progrès opérés en matière d'infrastructures, de transports, de production et de distribution d'eau, la multiplicité des projets innovants en matière de production et de distribution d'électricité. Plus prometteur encore, l'émergence d'offres privées en matière scolaire, parascolaire et universitaire. La formation de la jeunesse est enfin au cœur des préoccupations des investisseurs privés dégageant l'espoir de formations adaptées à la réalité du marché du travail.

« **Droit** » : il n'est pas vain enfin lorsque l'on est avocat de souligner sa préoccupation de voir l'état de droit se renforcer. Le respect du droit est la première des conditions du succès des réalisations de nos clients. Il est la clé du renforcement de la respectabilité des États-nations et de la capacité à créer un environnement de confiance. La règle de droit permet tant l'investissement nécessaire dans les infrastructures et les services, que le développement de comportements consuméristes au sein de la population.

Le cheval, comme l'environnement des affaires, peut faire l'objet de retournements rapides, d'écarts, de sauts brusques, de comportements irrationnels, être apeuré pour un rien ou s'emballer dangereusement. Que le principe du Cadre Noir nous guide sur le long terme et nous verrons arriver à bon port les projets

que portent les lecteurs et les auteurs de cette newsletter.

Bonne lecture à tous.

Investissement

E-commerce : la plateforme panafricaine Jumia entre à la bourse de New York et lève près de 200 millions de dollars

Depuis le 12 avril 2019, la plateforme de commerce en ligne Jumia est officiellement cotée sur la plus grande place boursière mondiale, le New York Stock Exchange (NYSE). En fin de première séance, l'action est montée à un prix de 25,46 dollars, soit une hausse de 75,59 % par rapport à son prix d'entrée (entre 13 et 16 dollars), ce qui a valorisé la start-up à 1,9 milliards de dollars. Dès sa première journée au sein du NYSE, Jumia aura ainsi levé près de 200 millions de dollars.

Continent africain : L'ONUDI et l'AECF ont signé un MoU pour un développement industriel inclusif et durable en Afrique

Le 29 avril 2019, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Africa Enterprise Challenge Fund (AECF) ont signé un memorandum of understanding (MoU) pour promouvoir un développement industriel inclusif et durable en Afrique. Dans le cadre de partenariat, les deux organisations soutiendront la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) et des entrepreneurs impliqués dans les technologies climatiques et énergétiques durables.

La BDEAC a accordé 213 millions d'euros de prêts à six pays d'Afrique centrale

Le 19 avril 2019, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a accordé des prêts d'un montant de 151 milliards de FCFA (213 millions d'euros) aux six pays centre-africains membres de l'institution (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad). Parmi les principaux projets, un financement à de 80 milliards de FCFA (120 millions d'euros) pour la construction d'un nouveau terminal à passagers de l'aéroport de Bata, la capitale économique de la Guinée équatoriale, ainsi qu'un financement de 45 milliards de FCFA (68 millions d'euros) pour la construction de 1 000 logements sociaux au Gabon.

Ethiopie : Le gouvernement signe un accord de partenariat avec la Chine pour les mégaprojets

Dans le cadre du deuxième Forum Belt & Road pour la coopération internationale qui s'est tenu en Chine en avril 2019, l'Ethiopie a signé un accord de partenariat d'un montant de 1,8 milliards de dollars d'investissement et qui prévoit la construction de lignes de transport et de distribution d'électricité vers 16 parcs industriels.

Angola : Signature d'un accord avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Le 30 avril 2019, Teodolinda Rosa Rodrigues Coelho, Ambassadrice et membre de la Mission permanente de la République d'Angola auprès de l'AIEA, et Dazhu Yang, Directeur général adjoint de l'AIEA et Chef du Département de la coopération technique, ont signé un accord de cadre de référence pour la période 2019-2023. Cet accord identifie six domaines prioritaires pour le transfert de technologie nucléaire et les ressources de coopération technique : Santé et nutrition, Alimentation et agriculture, Production animale et fabrication de vaccins animaux, L'eau et l'environnement, Applications énergétiques et industrielles des techniques nucléaires, Sûreté et sécurité radiologiques.

Accord UE-BAD : 60 millions d'euros pour l'interconnexion électrique Cameroun-Tchad et pour la Dorsale transsaharienne à fibre optique.

Le 20 décembre 2018, la Commission européenne et la Banque africaine de développement ont signé un accord de co-financement portant sur le projet d'interconnexion électrique Cameroun-Tchad et la Dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS). D'un coût total de 79 millions d'euros, la mise en place de la DTS est prévue sur 4 ans et permettra le raccordement du Tchad à un réseau de fibre optique traversant l'Algérie, le Niger et le Nigéria. La fibre sera posée suivant un axe partant de Massaguet et passant par

Massakory, Ngouri, Mao, Rig-Rig, Daboua, jusqu'à la frontière nigérienne. Une boucle sera également installée à N'Djamena pour permettre la connexion de nouveaux centres de données à des administrations nationales. En outre, le projet aura vocation à développer la e-administration.

Abu Dhabi : Le Fonds Abu Dhabi accorde plus de 50 millions de dollars au gouvernement comorien

Le 31 janvier 2019, le ministre des Affaires Etrangères de la République des Comores, Soeuf Mohamed El -Amine, et le directeur du Fonds d'Abu Dhabi, Mohammad Saifi Suedi, ont signé un accord de 50 millions de dollars pour financer des projets relatifs à l'agriculture, la pêche, l'éducation, les énergies renouvelables ou encore la santé.

Égypte : le FMI débloque 2 milliards de dollars de prêt

Le 4 février 2019, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé le déblocage d'une nouvelle tranche de prêt de 2 milliards de dollars au profit de l'Égypte, après avoir examiné son programme de réformes économiques. Au total, l'institution a procédé au paiement d'environ 10 milliards de dollars depuis novembre 2016 sur les 12 milliards de dollars du plan de soutien.

Energie

Tunisie : Un accord avec l'Italie sur la coopération énergétique

Lors du premier sommet intergouvernemental entre les deux pays du 30 avril 2019, le Premier ministre Youssef Chahed et le Premier ministre italien Giuseppe Conte ont signé un accord sur le renforcement de l'infrastructure de transport d'électricité d'Elmed, afin de relier les marchés de l'électricité tunisien et italien. Financée par l'Union Européenne à hauteur de 600 millions d'euros, la première tranche de ce projet avait d'ores et déjà reçu une contribution de l'Italie estimée à 5 millions d'euros pour préparer les études nécessaires à la réalisation de ce projet.

Madagascar : Un protocole d'accord entre le gouvernement et l'Agence africaine d'assurance du commerce (ATI) pour accroître la capacité de production d'énergie renouvelable du pays

Signé le 15 avril 2019, ce protocole d'accord vise à permettre aux producteurs indépendants d'électricité locaux d'accéder à la Facilité régionale de soutien à la liquidité (FRLF), qui fournit une protection d'assurance aux petits et moyens projets d'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne. Le mécanisme de soutien dispose d'un financement de 63,2 millions de dollars octroyé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). D'ici 2013, le gouvernement malgache a pour objectif de doubler la production d'électricité, tout en maximisant la provenance des énergies renouvelables.

Egypte : Signature d'un accord avec la SFI pour un projet solaire de 600 MW

Le 21 avril 2019, l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC) a signé un accord avec la Société financière internationale (SFI) pour le développement d'un complexe solaire de 600 MW dans la province égyptienne du Nil occidental. La SFI - la branche du secteur privé du Groupe de la Banque mondiale - agira en tant que consultant sur le projet et pour toutes les questions liées au programme EETC pour les énergies renouvelables.

Mozambique : Mise en place d'une nouvelle autorité pétrolière et minière

Le 16 avril 2019, le gouvernement a approuvé la création d'une nouvelle autorité visant à contrôler l'extraction, le commerce et l'exportation illégale de produits pétroliers et miniers.

Continent africain : la Banque mondiale a approuvé le Projet régional d'électrification hors réseau (ROGEP)

Ce projet comprend 150 millions de dollars sous forme de crédit et de subvention de l'Association internationale de développement (IDA) et 74,7 millions de dollars sous forme de subvention du Fonds pour les technologies propres. L'objectif est d'aider la Banque ouest africaine de développement et le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO à élargir l'accès à

l'électricité hors réseau pour les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Le projet devrait ainsi bénéficier à environ 1,7 millions de personnes ne bénéficiant pas de raccordement électrique.

Nigeria : L'UE a lancé un fonds d'investissement de 30 millions d'euros pour le développement de solutions énergétiques durables au Nigeria

ElectriFI Nigeria est un fonds d'investissement par lequel l'Union européenne alloue 30 millions d'euros de capacité d'investissement à des partenariats avec des entreprises nigérianes et des promoteurs de projets visant à améliorer l'accès aux sources énergétiques renouvelables.

Afrique du Sud : L'Eskom mobilise 1,1 milliard de dollars auprès d'un consortium bancaire pour ses dépenses de fonctionnement

L'Eskom, la compagnie électrique nationale sud-africaine, a conclu une facilité de financement de 1,1 milliard de dollars avec un consortium de banques locales et internationales. Ce financement, garanti par le gouvernement, va permettre à l'Eskom de couvrir ses dépenses de fonctionnement pour l'année 2019. En difficulté financière, la société a sollicité une augmentation de 15% du tarif électrique sur les trois prochaines années, tandis que l'Etat a décidé de la scinder en trois entités distinctes. Néanmoins, un rapport de l'agence de notation Moody's du 8 février 2019 estime que le plan de scission pourrait être insuffisant.

Afrique du Sud : Engie met en service sa première centrale solaire à concentration

Le 6 février 2019, Engie a annoncé avoir mis en service une centrale solaire de 100 mégawatts (MW) à Kathu, première réalisation mondiale du groupe français à partir de la technologie du solaire thermique à concentration. Engie a d'autres installations en Afrique du Sud : un parc éolien de 94 MW, deux parcs photovoltaïques de 21 MW et deux centrales à gaz de 1.005 MW.

Ethiopie : Six projets solaires à 800 millions de dollars

D'après le ministère éthiopien des finances, l'Etat va lancer un appel d'offres international pour la réalisation de six projets solaires qui nécessiteront un investissement de 800 millions de dollars. Les projets auront lieu au sein des Etats régionaux d'Oromia, Tigray, Afar et Somali. Cet investissement s'inscrit dans un projet gouvernemental de 7 milliards de dollars pour augmenter la capacité électrique nationale. En dehors des projets solaires, les investissements portent sur 7 centrales hydroélectriques et 3 projets routiers.

Guinée équatoriale : L'Etat rejette le renouvellement de la licence d'Ophir Energy dans le projet gazier Fortuna

Le 23 janvier 2019, le ministère des Mines et des hydrocarbures a confirmé le refus de l'Etat de proroger le contrat de partage avec la société Ophir Energy de la production du bloc R du projet gazier Fortuna. Situé dans le delta du Niger à environ 140 km au large de la côte de l'île de Bioko, le bloc R s'étale sur une superficie de 2 450 km² et dispose de réserves de gaz récupérables d'une valeur de 3,4 milliards de pieds cubes (TCF). La société prévoyait d'installer une usine flottante de GNL, à condition d'en réunir les financements nécessaires.

Rwanda : 400 millions de dollars d'investissements dans l'extraction et la commercialisation du méthane du lac Kivu

Le 5 février 2019, le Rwanda a signé un contrat de 400 millions de dollars pour la production du gaz méthane à partir du lac Kivu, sur une période de sept ans. La société Gasmeth Energy en charge du projet a prévu de mettre en place une usine d'extraction, de traitement et de compression de gaz pour vendre du méthane au pays et en exporter dans la sous-région.

Etats-Unis : Un projet de loi anti-Opep refait surface au Congrès américain

Le 7 février 2019, un projet de loi intitulé « No Oil Producing and Exporting Cartels Act of 2019 » (Nopec) a été déposé devant la Chambre des représentants et le Sénat américains. Cette loi permettrait le cas échéant aux autorités de poursuivre tout groupe de pays s'accordant pour influencer les prix du pétrole en ajustant leur production. La date de son examen en séance plénière n'a pas encore été fixée.

Tchad : L'Emirati Amea Power construira une centrale solaire de 120 MW près de N'Djaména

Un mémorandum d'entente a été signé entre le Tchad et le développeur émirati d'énergie, Amea Power, portant sur la construction et l'exploitation d'une centrale solaire, près de la capitale N'Djaména, qui sera transférée à la Société nationale d'électricité. Cette centrale de 120 MW viendra utilement compléter la production électrique du pays de 125 MW, qui lui permet d'alimenter 9,4% de ses 14,4 millions de citoyens.

Emirats : L'énergéticien égyptien El Sewedy construira deux centrales électriques de 1 965 MW aux Emirats Arabes Unis

L'Energéticien égyptien El Sewedy Electric va exécuter deux projets électriques d'une capacité combinée de 1 965 MW aux Emirats Arabes Unis d'après Wael Hamdy, son vice-président. Le premier projet sera relatif à la fourniture de matériaux, à l'installation et à l'exploitation d'une centrale située dans la localité d'Al Awir, d'une capacité de 815 MW et d'une valeur de 300 millions \$. Le second projet sera relatif à une centrale d'une capacité de 1 150 MW qui sera implantée dans la localité de Sharjah.

Télécoms

Egypte : Huawei signe un accord pour créer une plateforme de cloud

Dans le cadre du Mobile World Congress (MWC) de Barcelone, le ministère égyptien des télécommunications a annoncé la signature d'un protocole d'accord entre l'entreprise publique Telecom Egypte et l'entreprise chinoise Huawei dans le but d'établir un partenariat stratégique entre les deux sociétés dans le domaine du cloud. Pour ce faire, Huawei va créer via le centre de données de Telecom Egypte sa propre plateforme de services d'informatique dématérialisée.

Côte d'Ivoire : MainOne annonce l'extension de son câble sous-marin de fibre optique et l'ouverture d'un Data Centre en octobre

Le 28 avril 2019 à Abidjan, lors de son assemblée générale annuelle, la société MainOne a annoncé l'extension de son câble sous-marin de fibre optique et l'ouverture de son Data Centre au Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) de Grand-Bassam., dès octobre 2019.

Tchad : Maroc Telecom fait l'acquisition de Tigo Tchad

Le 14 mars 2019, l'opérateur Maroc Telecom a annoncé la signature d'un accord avec le groupe luxembourgeois Millicom en vue d'acquérir la filiale Tigo au Tchad. Alors que Maroc Telecom a enregistré un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros en 2018, il continue son expansion au sud du Sahara. En effet, il s'agit d'une acquisition stratégique dans la mesure où Tigo Tchad aurait 53,95 % de parts de marché en 2017, selon les chiffres de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Guinée : Orange Guinée acquière la première licence 4G du pays pour un montant de 79,5 millions d'euros

Le 14 mars 2019, Orange Guinée a fait l'acquisition d'une licence d'exploitation 4G pour une durée de dix ans, au montant de 90 millions de dollars (79,5 millions d'euros). La convention de licence a été signée par le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, le ministre Moustapha Mamy Diaby, les représentants d'Orange Guinée, Sonatel (filiale d'Orange France), et l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT).

Continent africain : Airtel Africa a dégagé un bénéfice de 89 millions de dollars en janvier-mars 2019

La filiale de Bharti Airtel a enregistré un bénéfice net de 89 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019, notamment grâce au développement d'Airtel Money. La société avait enregistré une perte de 33 millions de dollars à la même période de l'année précédente.

Gambie : Entrée d'Orange sur le marché gambien des télécoms

Le 4 avril 2019, Xoom Wireless a annoncé sur Twitter leur acquisition à 91,6% par Sonatel SA, qui exploite la marque Orange et Teranga Capital SN. Avec cette acquisition, Sonatel devrait construire une infrastructure de réseau fournissant un accès Internet haut débit en Gambie. Pour rappel, Sonatel SA est déjà présente au Mali, en Guinée, en Guinée Bissau et en Sierra Leone.

Sénégal : Après l'Artp, Tigo signe sa convention de concession et son cahier de charges 4G avec le ministre des télécoms, Abdoulaye Bibi Baldé.

Le 10 janvier 2019, l'opérateur de téléphonie mobile Tigo a signé la convention de concession assortie d'un cahier de charges, en vue de l'exploitation d'un réseau de télécommunications mobiles 4G ouvert au public avec le ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique. Le 4 décembre 2018, Tigo avait déjà signé avec l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (Artp). Tigo Sénégal aurait déboursé 27 milliards FCFA (41 millions d'euros) pour sa licence 4G.

Kenya : le régulateur télécoms (CA) confie à Safaricom et Telkom, l'extension du réseau télécoms dans 78 localités reculées du pays.

Les opérateurs de téléphonie Safaricom et Telkom ont remporté l'appel d'offres lancé par l'Autorité des Communications du Kenya (CA), d'une valeur de 11,7 millions de dollars, dont 8,7 millions de dollars pour Safaricom et 3,4 millions de dollars pour Telkom. L'objectif est d'étendre le service universel à des régions (Turkana, Wajir, Garissa et Kwale) qui n'attireraient normalement pas les entreprises, faute de rentabilité économique. A terme, 319 298 personnes pourront accéder aux services télécoms de qualité (contre 238 082 personnes actuellement, avec 164 localités hors du réseau télécoms).

Djibouti : la Banque islamique de développement (BID) s'est engagée à financer le projet de connectivité internationale et haut débit à Djibouti (projet DARE).

Le projet DARE - Djibouti Africa Regional Express – est un câble sous-marin qui reliera Djibouti à la Tanzanie, au Kenya, au Yémen, à l'Ethiopie et à la Somalie et s'étendra sur 5500 km. Sept grands opérateurs télécoms participent : Djibouti Telecom, Africa Marine Express, TeleYemen, Teleson Company, Hormuud Telecom Somalia, Golis Telecom et Somtel Group. L'aboutissement des travaux est prévu pour début 2020.

Tanzanie : Le gouvernement obtient de Bharti Airtel l'augmentation de sa participation dans la filiale Airtel Tanzanie

Le ministre tanzanien de la Justice et des Affaires constitutionnelles, Palamagamba Kabudi et le président de Bharti Airtel, Sunil Mittal ont conclu un accord sur l'actionnariat de Airtel Tanzanie, détenue par Bharti Airtel et Tanzania Telecommunications Company Limited (TTCL). Bharti Airtel a également accepté de verser au gouvernement tanzanien des dividendes d'une valeur de 4,3 millions de dollars non perçus depuis 10 ans.

Burkina Faso : Orange renouvelle sa licence 2G/3G et acquiert la 4G+

Le 15 janvier 2019, la société a renouvelé ses licences 2G/ 3G et acquis la licence 4G + pour une durée de 15 ans. D'après Ben Cheick Haidara, le directeur général d'Orange Burkina, la contrepartie financière de cette opération s'élève à une somme de 80 milliards FCFA (121,6 millions d'euros) qui sera réglée en trois échéances.

Algérie : La première usine africaine de Huawei, opérationnelle depuis le 22 janvier 2019

A la suite de l'interdiction d'importation de téléphones mobiles décidée le 7 janvier 2018 par le gouvernement, Huawei a décidé d'ouvrir une usine de montage de téléphones mobiles en Algérie. Huawei détient déjà 16% du marché des ventes de téléphones mobiles. Cette unité de production en Algérie devrait accompagner sa croissance sur le marché sous-régional d'Afrique du Nord.

Congo : Depuis le 1er février 2019, l'importation des appareils électroniques est soumise à l'agrément de l'Arpce

Le 22 janvier 2019, Yves Castanou, le directeur général de l'Autorité de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), a demandé aux importateurs de se soumettre à cette réglementation dès le 1er février 2019. En effet, l'article 161 de la loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques exige un certificat d'homologation préalable à l'importation de tout équipement terminal de communications électroniques.

Ouganda : la taxe sur les réseaux sociaux a fait reculer de 15,62% le nombre d'internautes

La taxe sur les réseaux sociaux, introduite le 1er juillet 2018 est prélevée sur les utilisateurs des réseaux sociaux, qui doivent s'acquitter quotidiennement de 200 shillings par jour (0,04 euro) pour accéder à WhatsApp, Facebook et Twitter etc. La taxe a fait reculer de 15,62% le nombre d'utilisateurs d'Internet dans le pays (de 16 millions à 13,5 millions en septembre 2018). La commission parlementaire sur les technologies de l'information et de la communication a demandé une évaluation d'impact. Le Bénin avait dû renoncer à une taxe similaire il y a cinq mois.

Sierra Leone : le taux de pénétration Internet en dessous de 15% malgré les investissements de l'Etat dans le secteur

D'après Bakarr Tarawally, le directeur de la communication du ministère de l'Information et de la Communication, membre de l'Internet society Sierra Leone (ISOC-SL), seule 13% de la population sierra léonaise accéderait à Internet. Cette situation découlerait de l'absence d'investissement du secteur privé, malgré le financement public pour faire atterrir le câble sous-marin de fibre optique ACE depuis 2011. Aussi, l'ISOC Sierra annonce des opérations de sensibilisation des acteurs publics et privés du marché télécoms national sur la nécessité d'investir.

Togo : Avant l'ouverture du capital de Togocom, la licence de l'opérateur Togo Télécom sera renouvelée jusqu'en 2036

La décision de renouvellement de la licence de Togo Télécom été approuvée en Conseil des ministres le 31 janvier. La nouvelle licence devrait s'étendre jusqu'au 31 décembre 2036.

Airtel Africa lèvera 200 millions de dollars auprès de l'Autorité d'investissement du Qatar

Le 30 janvier 2019, Airtel Africa, branche africaine du groupe télécoms indien Bharti Airtel, a annoncé qu'elle lèvera 200 millions de dollars auprès de l'Autorité d'investissement du Qatar (QIA), à travers une émission d'actions primaires. L'opération permettra principalement de réduire la dette nette de la branche africaine qui s'élève à près de 3,5 milliards de dollars US.

Rwanda : près de 900 000 cartes SIM pourraient être désactivées lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le 1er février

Selon l'Autorité de régulation des services publics du Rwanda (RURA), le parc d'abonnés à la téléphonie mobile du pays pourrait reculer d'environ 10% avec l'entrée en vigueur, le 1er février 2019, de la nouvelle réglementation 004/R/ICT/RURA/2018 du 26/04/18 qui interdit plus de trois cartes SIM par opérateur aux nationaux et plus d'une seule carte SIM par opérateur aux étrangers.

Cameroun : MTN a investi 300 milliards FCFA depuis 2016 et revendique 8 millions d'abonnés en 2018

L'opérateur de téléphonie mobile MTN Cameroun, filiale du groupe sud-africain, indique avoir investi près de 300 milliards FCFA (458 millions d'euros) dans le pays depuis 2016, ce qui lui a permis de porter son nombre d'abonnés à 8 millions en 2018. MTN revendique par ailleurs 5 millions d'abonnés Mobile Money.

Ouganda: la taxe sur le Mobile Money a généré deux fois plus de revenus que ceux attendus par l'Etat

La taxe sur le Mobile Money, introduite le 1er juillet 2018, a généré deux fois plus de revenus que ceux attendus par l'Etat selon l'Autorité fiscale nationale (URA). L'impôt fixé à 0,5%, percevable sur le retrait d'argent uniquement, a produit 104,75 milliards de shillings ougandais (28,3 millions de dollars), de juillet à décembre 2018, soit près du double de la recette prévue par l'Etat. En comparaison, la taxe sur les applications Over-The-Top (OTT) n'a généré qu'un revenu de 21,12 milliards de shillings (5,7 millions de

dollars), soit 15% de la somme prévisionnelle.

Ethiopie : une nouvelle Autorité fédérale de régulation des télécommunications

Le 4 février 2019, le Conseil des ministres de la République fédérale d'Ethiopie a décidé de créer une nouvelle autorité de régulation des télécommunications dans le cadre de l'ouverture du marché éthiopien des télécommunications à des investisseurs étrangers.

... Et un basculement vers le nouveau réseau national de fibre optique

Le 22 janvier 2019, le ministre de l'innovation et des technologies, Getahun Mekuria, a annoncé que le gouvernement basculera bientôt vers le nouveau réseau national de fibre optique, dans le cadre du développement du e-gouvernement. Actuellement, le réseau WoredaNet construit en 2007 interconnecte les 9 régions du pays, les 2 villes administratives (Addis-Abeba et Dire Dawa), 950 Woredas (districts) et d'autres sites, mais manque de rapidité et de connectivité.

Ghana : Facebook étend le programme Express Wi-fi au Ghana, après le Kenya, le Nigeria et la Tanzanie

En partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile Vodafone, Facebook a procédé au lancement du programme Express Wi-fi au Ghana. Il s'agit d'un réseau de bornes d'accès Internet haut débit sans fil déployé dans les zones non couvertes par le réseau de fibre optique.

Nigeria : Le fabricant indien de mobile Lava Technologies investit le Nigeria, quelques jours après le Ghana

Un contrat de distribution a été signé entre Lava Technologies et la société Raya au Nigéria. Lava Technologies souhaite également s'étendre au Kenya, en Tanzanie, en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, en Ouganda, en Ethiopie et au Maroc d'ici la fin d'année.

Congo: Félix Tshisekedi annule le contrat de contrôle du trafic télécoms accordé en 2018 à AGI

Le 1er février 2019, le nouveau président de la République, Félix Tshisekedi, a demandé au gouvernement l'annulation du contrat de contrôle du trafic télécoms accordé en 2018 à African General Investment Limited (AGI) par le ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication. AGI avait remporté le contrat sans appel d'offre publique et 85% du total des revenus perçus de la taxe sur les flux téléphoniques lui revenait.

Nouvelles Technologies

Ghana : Le premier laboratoire d'intelligence artificielle de Google en Afrique

L'entreprise Google a décidé d'installer son premier laboratoire de recherche spécialisé sur l'intelligence artificielle au Ghana à Accra, après Tokyo, Zurich, Montréal ou Paris. Le directeur du centre, Moustapha Cissa, a précisé qu'une équipe de chercheurs et d'ingénieurs internationaux allait être formée dans ce cadre.

Ghana : Des drones pour assurer la livraison de sang et médicaments

Dans le cadre d'un programme général de modernisation des hôpitaux et des cliniques, le Ghana a signé un contrat de quatre ans avec la société américaine Fly Zipline Ghana pour un montant de 12,5 millions de dollars (11,1 millions d'euros). Cette entreprise fabrique des drones de livraison afin d'assurer la fourniture de médicaments dans les zones reculées. Le premier centre opérationnel de drones se situe à Omenako, à 70 km d'Accra, et trois autres centres seront construits d'ici fin 2019 avec 30 drones et 150 produits chacun.

Nigeria : Une plateforme d'intelligence artificielle pour la traduction linguistique

Un entrepreneur nigérian a développé une plateforme mondiale d'intelligence artificielle (IA), connue sous le nom d'OBTranslate, capable de traduire 2 000 langues africaines. Il est ainsi prévu d'embaucher 100

millions d'africains.

RDC : Le premier robot avec intelligence artificielle chargé de clientèle

Dans le cadre du lancement officiel de son application Vodacom App en mars 2019, Vodacom Congo a présenté son premier robot intelligent dans un centre commercial à Kinshasa. Le robot dénommé Fred fait le tour des lieux publics de la capitale de la République démocratique du Congo afin de proposer les services de la compagnie de téléphonie mobile aux utilisateurs.

Infrastructures

Chine-Afrique : 590 millions de dollars d'engagements pour le Kenya dans le cadre de la nouvelle route de la soie

Le 27 avril 2019, dans le cadre du deuxième forum « Ceinture et route pour la coopération internationale » à Pékin, des accords pour 64 milliards de dollars ont été signés, dont 590 millions d'euros dédiés à des projets au Kenya. Il s'agit de la construction d'un data center dans la « cité technologique » de Konza (à 70 km de Nairobi) par la société chinoise Huawei pour 154 millions d'euros, ainsi que la construction d'une voie express à péage desservant l'aéroport international Jomo-Kenyatta de Nairobi pour 440 millions d'euros, dans le cadre d'un partenariat public privé avec la société China Road and Bridge Corporation.

Côte d'Ivoire : les travaux du cinquième pont d'Abidjan sont lancés, livraison prévue en 2021

Le 22 mars 2019, le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a officiellement lancé les travaux du Pont de Cocody à Abidjan, qui reliera la commune présidentielle de Cocody au quartier administratif et d'affaires du Plateau. D'un montant de 77,5 milliards de FCFA (11,7 millions d'euros), les travaux seront exécutés par le groupe chinois China Road and Bridge Corporation (CRBC) et devraient durer vingt-quatre mois.

Nigeria : le Conseil nigérian des ministres (FEC) consacre la somme de 169,74 milliards de nairas (421 millions d'euros) à 10 projets routiers

Selon le conseiller spécial auprès du ministre de l'énergie, des travaux publics et du logement, M. Hakeem Bello, les projets visent à améliorer les infrastructures de transport et à restaurer le réseau routier du pays, en accord avec le plan de croissance et de relance économique du gouvernement.

Afrique du sud : Lancement d'un projet de réhabilitation de la route R114 de 10,8 millions de dollars

Dans le contexte de la cérémonie Gauteng MEC for Roads and Transport, l'Afrique du Sud a officiellement lancé le projet de réhabilitation de la route R114 à Gauteng près de Muldersdrift dans le West Rand. Ce projet routier s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de fournir des routes de qualité qui favoriseront la croissance économique, l'inclusion et la cohésion.

Ethiopie : L'Ethiopie confie à HEAD, le contrat de réalisation de la station terrestre de réception de données satellitaires

La société China HEAD Aerospace Technology Co. construira pour l'Ethiopie une station terrestre de réception de données issues de satellites commerciaux d'observation de la terre. Le contrat a fait l'objet d'un appel d'offres international et lui a été attribué par l'Institut éthiopien des sciences et technologies spatiales (ESSTI). La mission de China HEAD Aerospace Technology Co intègre également la fourniture d'un logiciel de traitement de données, d'imagerie par satellite et des services de formation connexes à l'ESSTI.

Nigeria : Le chef d'Etat a signé le décret sur le programme de crédit d'impôt à l'investissement, pour accélérer le développement et la rénovation des infrastructures routières

Le décret exécutif n° 007 du 25 janvier 2019 vise à accélérer les projets pilotes impliquant 19 routes stratégiques dans 11 États répartis au niveau des six zones géopolitiques du pays.

Maroc : Une enquête nationale de santé sur mobile

Le 28 janvier 2019, le ministère de la Santé a lancé via le téléphone mobile, une enquête nationale sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles (MNT). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet «Bloomberg Data for Health Initiative» lancé en 2015 avec l'appui du Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et la CDC Foundation et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Côte d'Ivoire : Les futurs managers de la e-santé seront formés à Abidjan

En mars 2019, une cinquantaine de professionnels du monde de la santé issus de pays d'Afrique francophone – Côte d'Ivoire, RDC, Togo, Burkina Faso et Niger -. intégreront le premier master international sur la santé numérique à l'École supérieure africaine des TIC (Esatic). À terme, les apprenants pourront devenir concepteurs ou managers de projets de e-santé.

Politique / Elections Présidentielles Récentes

Algérie : Mohamed Djemai élu secrétaire général du Front de libération nationale (FLN)

Le 30 avril 2019, Mohamed Djemai a été élu secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), en remplacement de Djamel Ould Abbès, qui avait démissionné en novembre. Ancien président du groupe parlementaire à l'Assemblée populaire nationale (APN) et député pendant dix-sept ans, celui-ci a recueilli 223 voix, devançant largement Djamel Benhamouda (125 voix) et l'ancien président de l'APN Saïd Bouhadja (35 voix).

Madagascar : Andry Rajoelina officiellement élu chef de l'Etat

Le 8 janvier 2019, la Haute Cour constitutionnelle (HCC) malgache a validé la victoire de l'ancien chef de l'Etat Andry Rajoelina à l'élection présidentielle du mois dernier en rejetant toutes les requêtes en annulation pour fraude de son rival Marc Ravalomanana.

République Démocratique du Congo (RDC) : Un nouveau Président puis un nouveau Premier Ministre après 4 mois d'investiture

- Le 10 janvier 2019, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a proclamé l'opposant Félix Tshisekedi vainqueur de la présidentielle en RD Congo avec 38,57 % des suffrages. La Cour constitutionnelle a validé cette élection le 20 janvier 2019.
- Le 24 avril 2019, Jeanine Mabunda a été élue présidente du Parlement.
- Le 20 mai 2019, Sylvestre Ilunga Ilukamba a été nommé Premier ministre par le nouveau président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi.

Gabon : La composition du nouveau gouvernement dévoilée :

- Premier Ministre : Julien Nkoghe Bekale en remplacement d'Emmanuel Issoze-Ngondet qui devient alors médiateur de la République (communiqué du 12/01/19)
- Ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Poste : Guy-Maixent Mamiaka (décret du 13/01/19)
- Ministre de la Promotion des investissements, des PPP et des PME PMI : Biendi Maganga Moussavou (décret du 13/01/19)

Sénégal : Réélection du président Macky Sall au premier tour

A la suite des résultats provisoires proclamés par la Commission nationale de recensement des votes (CNRV), la réélection du chef d'Etat sortant a été validée par le Conseil constitutionnel du Sénégal le 5 mars 2019 et son mandat débutera le 2 avril 2019. Macky Sall a déclaré vouloir tendre la main à l'opposition pour un dialogue constructif, tandis que ses quatre adversaires ont renoncé à contester les

Kenya : La quatrième Assemblée de l'ONU pour l'environnement à Nairobi

La quatrième Assemblée de l'ONU pour l'environnement s'est tenue du 11 au 15 mars 2019 à Nairobi autour de la thématique des « *solutions innovantes pour relever les défis environnementaux et garantir la consommation et la production durables* », et en particulier la protection de la biodiversité et la gestion des déchets. Il s'agit de la plus grande instance internationale de décision sur les problématiques écologiques, avec plus de 4700 officiels (chefs d'Etats, chef d'entreprises, ONG...). Dans le cadre de l'Assemblée de l'ONU, le « One Planet Summit » spécifique aux défis environnementaux de l'Afrique, sera co-animé par les gouvernements français et kényan ainsi que la Banque mondiale.

[\[Back to Top\]](#)

Follow us on:



Jones Day is a global law firm with more than 2,500 lawyers on five continents. One Firm Worldwide®

Jones Day's publications should not be construed as legal advice on any specific facts or circumstances. The contents are intended for general information purposes only and may not be quoted or referred to in any other publication or proceeding without the prior written consent of the Firm, to be given or withheld at our discretion. To request reprint permission for any of our publications, please use our "Contact Us" form, which can be found on our website at www.jonesday.com/contactus. The electronic mailing/distribution of this publication is not intended to create, and receipt of it does not constitute, an attorney-client relationship. The views set forth herein are the personal views of the authors and do not necessarily reflect those of the Firm.

© 2019 Jones Day

North Point, 901 Lakeside Avenue, Cleveland, Ohio 44114-1190

www.jonesday.com